

# Bien Vivre à ÉANCÉ !



Plantations à l'école



Eco pâturage



Deux fleurs, une belle récompense pour notre village fleuri!



Paillage



Bassin d'orage



Je vous donne rendez-vous aux vœux de la municipalité qui se tiendront le Vendredi 10 janvier 2025 à 20h à la salle Pierre et Marie Curie !

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui me permet avec l'ensemble de l'équipe municipale de vous présenter nos vœux les plus chaleureux.

2024 aura été marqué par des bons moments : les jeux olympiques , mais aussi par des moments de morosité : morosité de la météo, de la vie politique, de la vie de tous les jours.

Notre environnement international, n'est pas là pour nous rassurer davantage : guerre, option politique de certains pays, insécurité qui se généralise ...

En ce qui concerne notre collectivité, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux habitants et de leur souhaiter une bonne insertion dans notre village. Nous aurons début 2026 un recensement de la population.

Cette année a vu le début de 3 futurs constructions ce qui est exceptionnel pour notre commune, bienvenue à eux. Le PLU a été revu cette année pour mieux répondre aux attentes de nos citoyens.

Il a été revu avec les règlements actuelles qui s'appliquent.

2025 devrait voir le début des travaux pour les deux logements du 5 bis et ter du contour René Gisteau.

De nombreuses animations ont lieu sur notre commune, vous y êtes tous les bienvenus, cela ne peut que motiver les initiateurs et faire vivre notre cité.

Merci également pour l'initiative de nos commerçants pour le marché des producteurs qui est un attrait pour notre village.

Le passage de la Régalante sur nos routes inaugurées au mois de mars, permet de faire découvrir notre patrimoine.

Toutes ces initiatives participent à notre bien vivre à Eancé et nous ont en outre permis l'obtention d'une deuxième fleur au village fleuri.

A cette occasion, je tiens à remercier la commission fleurissement, aux bénévoles et à Dylann pour leur implication dans cette récompense.

Je tiens à évoquer également deux sujets qu'il est nécessaire de rappeler :

- Le respect des horaires des travaux de jardinage, de bricolage ainsi que le brûlage des déchets, tout cela est réglementé par arrêté préfectoral

- Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ainsi que sur les lignes téléphoniques, ce n'est pas du ressort de la mairie mais une obligation d'entretien. Cela est bien réalisé du côté des propriétés. Cela sécurise nos routes pour les utilisateurs.

Le respect du bien-être de ses voisins et des concitoyens est un acte de civisme.

Fin d'année 2025, la fibre devrait arriver sur la commune.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année remplies de joie, de santé et de bonheur.

Que 2025 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacune et chacun d'entre vous.

Raymond SOULAS  
Maire d'Eancé

## Sommaire

Edito du maire.....	2
Vie municipale.....	3
Vie associative.....	12
Vie d'ici et d'ailleurs.....	19
Vie du moment.....	30
Manifestations à venir.....	32

Bulletin communal d'Eancé – Décembre 2024  
Directeur de la publication : Raymond SOULAS  
Comité de rédaction : commission communication.  
Photos : élus, présidents d'association, secrétaire de mairie.  
Mise en page et impression : secrétariat de la mairie.  
Impression en 215 exemplaires.  
Contact : mairie@eance.bzh

## Etat-civil



### NAISSANCE

NASTASIA Evan, Patrick, le 10 avril 2024

MIOT RIOULT Zayana, Françoise, Sylviane, le 17 août 2024

HARDY Kevann, le 01 décembre 2024

Et deux autres naissances (pas d'autorisation de diffusion du nom)

### MARIAGE

Mickaël OLLIVIER et Amélie ROULLAUD, le 22 juillet 2024



### PACS

GEORGET David et CHAUVEL Vanessa le 01 mars 2024

MIOT Corentin et RIOULT Océane le 11 juin 2024

GEORGET Thibault et LÉGUEDÉ Pauline le 07 novembre 2024

GUICHARD Mathis et CHANTREUIL Katarina le 09 novembre 2024



### DÉCÈS

Théo AUBRY, le 03 janvier 2024

Alain ROUILLÉ, le 07 avril 2024

André MALEUVRE le 02 mai 2024

## Horaires d'ouverture de la mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : Fermée

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h (fermée en juillet et août)

Mail : [mairie@eance.bzh](mailto:mairie@eance.bzh)

Téléphone : 02.99.47.92.08

Site internet : <https://mairie-eance.fr/> (n'hésitez pas à le consulter pour suivre l'actualité communale !)

La mairie sera fermée les 23,24, 27, 28 décembre 2024 et les 3 et 4 janvier 2025.



## Quelques décisions municipales...

- La commune a décidé de réparer la cellule de refroidissement du commerce : 1580.14€ HT auprès de la société Applic Froid.
- La commune a refusé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Concernant l'assainissement collectif, la commune a approuvé le transfert de la compétence à la communauté de Communes.
- La commune a refusé le financement des écoles privées qui ne font pas partie du RPI Chelun-Eancé-Forges la Forêt.
- Salle Pierre et Marie Curie: le conseil a accepté l'achat d'un complément de tables et de chaises.
- La commune a validé la modification simplifiée du PLU.



### ELECTIONS LEGISLATIVES

Nombre d'inscrits	276	
Nombre de votants	203	
Bulletins nuls	8	
Bulletins annulés	4	
Suffrages exprimés	191	
Françoise GILLOIS	74	38.74%
Christine LE NABOUR	117	61.26%
Total	191	100%

#### Zoom sur : déploiement fibre optique

Comme chacun a pu le constater, Mégalis, par son sous-traitant, a procédé à l'installation du réseau pour le déploiement de la fibre sur notre commune.

Le responsable de notre secteur a indiqué qu'il avait pris de l'avance sur le calendrier. Le raccordement de chacun est à ce jour prévu pour fin 2025.

Alors patience. Mégalis demande également à ce que chaque riverain procède à l'élagage des branches le long des lignes (distance 1 m des fils) pour ne pas arrêter les installateurs. Merci pour votre implication.



## JOURNEE DETENTE

Le samedi 21 septembre, un groupe de marcheurs et de cyclistes se sont retrouvés pour la sortie conviviale.

Malgré, un temps couvert nous avons passé un bon moment.

Le matin lors de notre passage le long de la forêt, chacun a pu constater ce qu'une harde de sangliers pouvait faire sur un sentier.

Ensuite, nous sommes allés découvrir le village de Saint Morand et Marie-Paule, originaire de ce village, a pu nous le commenté.

S'en est suivi sur le retour, la visite du petit musée de Philippe sur les outils du passé et le partage du pique-nique.

Tous étaient ravis de ce moment convivial. En 2025, une autre découverte vous attend en 2025...



## VENDREDIS DE L'ÉTÉ

Cette année, les rencontres ont eu lieu le premier vendredi de juin à septembre.

Bien que la météo n'ait pas été très propice aux sorties, les gens sont venus malgré tout.

Les amateurs de palets avec de nouveaux joueurs et les randonneurs ont apprécié ces soirées avant de partager le pique-nique.

Vous serez tous les bienvenus en 2025 les premiers vendredis des mois de juin à septembre :

6 juin, 4 juillet, 1er août et 5 septembre.





La responsable du réseau Libellule, Cécile Delanoë, continue d'enrichir régulièrement l'offre du Point Lecture, en proposant des ouvrages pour adultes et enfants, des BD, des DVD...

Si vous ne trouvez pas votre bonheur sur place, vous pouvez également réserver un ouvrage en ligne sur le site des médiathèques de la communauté de communes, il arrive ensuite directement à Eancé, vous en êtes informés par mail.

Comme les animations pour les 0-3 ans et les 3-6 ans ont cessé, Cécile Delanoë a proposé aux enfants d'Eancé, Forges et Chelun une lecture sur le thème de l'environnement.

Kamishibai et albums autour de la mer étaient au programme. Un délicieux gâteau au chocolat accompagné d'un verre de jus de pomme ont conclu cette belle animation.



A vos agendas : une prochaine animation gratuite sera proposée aux vacances de février.

**Mercredi 12 février à partir de 16h !**

Au programme : 16H-16H30 : **lecture** autour des contes détournés avec un kamishibai et des lectures d'albums  
16H30-17H : **goûter**  
17H-19H : **jeux de société**

Si vous souhaitez être bénévole (2h toutes les 6 semaines environ), nous vous accueillerons avec plaisir !

Le Point Lecture va prendre des vacances festives du 28 décembre au 4 janvier inclus.

Il est ouvert tous les autres samedis matins de 10h30 à 12h30 et se situe près de la salle Pierre et Marie Curie.



En vous inscrivant dans l'une des 12 médiathèques et point-lecture, vous avez la possibilité d'emprunter et rendre n'importe où, réserver et se faire apporter via la navette les documents dans la médiathèque de votre choix, rendre **24H/24H** et **7J/7J** dans toutes les médiathèques (sauf point-lecture).



Le samedi 14 septembre, avait lieu le rassemblement des classes 4.

Cette journée a permis à une cinquantaine de personnes de se retrouver dans une ambiance amicale et festive.

Les participants des classes se sont d'abord retrouvés au monument aux morts pour y déposer une gerbe en souvenir des amis des classes 4 décédés.

S'en est suivie la traditionnelle photo, de groupe, mais aussi par classe, permettant à chacun de garder un souvenir de cette journée.

Puis un vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un repas, préparé et servi par le restaurant « L'école des saveurs » d'Eancé, ont permis à chacun de profiter et de discuter avec des personnes qu'il n'avait pas vu depuis longtemps ou même de faire connaissance avec de nouveaux membres des classes 4.

Après le repas, diverses activités, comme belote, palets ou balades à pied, nous ont amenés jusqu'à la soirée, à laquelle un buffet était servi. Cette soirée, accompagnée de musique, s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et festive dans laquelle jeunes et moins jeunes se sont amusés.

Mention particulière à nos 70 et 90 ans, qui étaient nombreux et qui ont participé activement en discutant, en riant, mais aussi en dansant.



*Éancé*

*Classes 4*

*14 septembre 2024*



## Labellisation 2 Fleurs

« Nous avons le plaisir de vous annoncer la labellisation « 2 fleurs » de votre Commune, qui vient couronner le travail mené depuis de nombreuses années.

Cette labellisation récompense ainsi plus particulièrement votre engagement en faveur de la préservation et la reconquête de la biodiversité sur les espaces publics, l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Bravo à vous, à vos équipes - élus et techniciens - ainsi qu'à l'ensemble des acteurs et partenaires qui s'impliquent dans votre projet Villes et Villages fleuris ».

André CROCQ  
Président du jury régional,  
Conseiller régional, délégué à la  
transition énergétique et aux  
parcs naturels

Voilà, nous sommes ravis et fiers de vous annoncer cette belle récompense.

Bravo et merci à tous pour votre implication directe ou indirecte : bénévoles, équipe engagée, agent technique, associations faisant vivre la commune... car ce label n'est pas qu'une question de fleurs, cela témoigne surtout d'un engagement.

C'est pourquoi, des projets se mettent en place tels que l'éco-pâturage aux lagunes, le composteur collectif près du tri sélectif, le broyage de la taille des haies, et tout dernièrement une animation avec l'école pour sensibiliser les élèves au patrimoine végétal, aux nouvelles exigences environnementales.

En effet, mardi 12 novembre 2024 après-midi, nous avons accompagné les élèves de l'école Ste Anne à la plantation d'arbustes fruitiers et bulbes.

Les enfants devraient bénéficier du fruit de leur récolte dès le printemps prochain (framboises, groseilles, cassis...) et s'enorgueillir de leur réalisation.



N'hésitez pas à fleurir vos fenêtres, garnir vos massifs de fleurs...

## Location des salles communales

### ⇒ La salle Pierre et Marie Curie



Elle est située route de Martigné-Ferchaud. Elle offre une capacité de 140 personnes, une cuisine équipée et un espace clos et sécurisé pour les enfants. Le parking est situé juste en face.

Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie. Le règlement et la caution sont demandés dès la remise des clefs.

	Tarifs	Supplément hors commune	Forfait chauffage	Supplément mise à disposition vaisselle
Week-end	255€	75€	75€	Forfait 0.50€/personne
Week-end + une Journée supplémentaire	355€	75€	100€	Forfait 0.50€/personne
Location journée	100€	35€	35€	Forfait 0.50€/personne
Vin d'honneur	110€		30€	
Réunion	55€		30€	

### ⇒ La salle Socioculturelle



Elle est située route de Villepôt. Elle dispose d'une capacité de 80 personnes, d'une scène, d'un espace de cuisine. Cette salle est également utilisée par quelques associations du village pour leurs cours ou leurs activités et lors d'évènements ponctuels.

Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie. Le règlement et la caution sont demandés dès la remise des clefs.

	Tarifs	Supplément hors commune	Forfait chauffage	Supplément mise à disposition vaisselle
Week-end	155€	75€	75€	Forfait 0.50€/personne
Week-end + une Journée supplémentaire	230€	75€	100€	Forfait 0.50€/personne
Location journée	75€	35€	35€	Forfait 0.50€/personne
Vin d'honneur	70€		30€	
Réunion	50€		30€	

Pour les associations communales, la location des salles est gratuite. Cependant, l'option chauffage leur est facturée 30€/jour ou 50€/week-end.  
 Vous pouvez consulter la disponibilité des salles sur le site de la commune.  
 Nous précisons néanmoins que vous devez déposer en mairie le contrat de location pour valider une réservation de salle.

## Location du matériel

⇒ Barnums, tables et chaises

Il y a possibilité de louer 6 barnums d'une capacité chacun d'environ 35 personnes. Les tarifs sont les suivants :



Tarifs pour les Eancéens	
Un barnum (6m x 6m)	25€
Barnum supplémentaire	20€
Tarifs hors commune	
Un barnum (6m x 6m)	50€
Associations communales	
Un barnum (6m x 6m)	GRATUIT

Les tables sont louées 5€ l'unité et les chaises 0.50€ l'unité.

## Concession cimetièrè

Pensez à renouveler vos concession. Passé un délai de 2 ans, une concession revient de plein-droit à la commune. Pour plus de renseignements, il convient de vous adresser en mairie.

Les coûts d'une concession cimetièrè ou cinèraire sont les suivants:

Durées	Surfaces	Tarifs
Concession de 30 ans	2m <sup>2</sup>	150€
Concession de 50 ans	2m <sup>2</sup>	220€
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir		30€
Concession cinèraire de 20 ans	1m <sup>2</sup>	350€
Concession cinèraire de 30 ans	1m <sup>2</sup>	400€

## Point historique



Il était une fois « Le grand cru des Coteaux du Semnon » ! C'est comme cela qu'on appelait le vin du « Clos Boucault » produit à la Garenne, cet ancien manoir au riche passé.

Le maître des lieux résidant ici, presque sans interruption, depuis quatre-vingt treize printemps, Jean-Baptiste, se souvient d'ailleurs de cette anecdote historique (1943) : « *Nous venons chez vous goûter le vin* » !

Les visiteurs, arrivés en voiture décapotable dans la cour, n'étaient autres que des soldats allemands alors en faction dans la contrée. Ils étaient trois dont un gradé important, peut-être un officier.

Méfiant, un des soldats de ce dernier a suivi le patron de la ferme, Jean-Baptiste (le père), dans le cellier où se trouve toujours une barrique de cette époque (cinq furent achetées en 1937 au père Bouillé, à Senonnes). Jean-Baptiste (le fils) ne devait pas être à l'école ce jour-là car il se souvient de cette scène épique : le militaire, en apercevant le tableau évoquant le passé glorieux du soldat Boucault lors de la guerre 1914-1918, a porté sa main droite vers sa tête et décoché un « *Très-Bien-Monsieur-Boucault* » !

Les cépages utilisés étaient le Baco et le Seibel.

« *Mon père avait organisé un voyage en car (de 25-30 places) à l'abbaye de La Meilleraye-de-Bretagne (44) pour goûter le vin produit par les moines ; ensuite plusieurs fermiers ont planté les fameux ceps sur des parcelles bien exposées de 20-25 ares* ».

Il semble que ce fut même d'un bon rapport sur nos terres de grées comme au Gravier, à la Morinais, au Mottay, à la Rivière... Les pressoirs à cidre étaient réquisitionnés, beaucoup de volontaires acceptaient de vendanger. J'imagine que le breuvage était apprécié, cela changeait du « cit' » provenant des nombreux vergers.

Monsieur Ostermayer, alors propriétaire de la ferme (jusqu'en 1963), ne s'y était pas trompé en vantant le produit sur des étiquettes adéquates bien utiles lorsque le vin rouge était mis en bouteilles.

Seulement, toute bonne chose a une fin (vers 1954) ; le vin d'Eancé n'a pas résisté à la concurrence du vin de Loire... Mais qui sait ce qui peut arriver avec le changement climatique et la volonté de produire en circuit court : avis aux amateurs car l'Union Européenne a libéré les droits de plantation des vignes !

Philippe Jolys

## RPI Les Trois Clochers



Le 2 septembre, tous les élèves du RPI les trois clochers ont repris le chemin de l'école pour retrouver leurs camarades et leur enseignant.

19 élèves de maternelle seront progressivement scolarisés à l'école d'Eancé dans la classe de Barbara LENOIR, qui travaille en collaboration étroite avec Agnès BARBE, Asem. L'école de Chelun accueille en cette rentrée 39 élèves : 17 CP-CE2 dans la classe de Margaux LEBRETON DELOURME et 22 CE1-CM1-CM2 dans la classe de Nicolas OHIER.

Marie Baux, chef d'établissement, sera présente le lundi dans le RPI puisqu'elle dirige, également, l'école St Joseph Ste Croix de Retiers.

Le 16 septembre, tous les élèves se sont retrouvés à Eancé pour fêter la rentrée. Après avoir partagé un pique-nique, ils ont fait des jeux proposés par l'UGSEL 35 pour coopérer et prendre plaisir ensemble, de la petite section au CM2. En fin de journée, les enfants ont participé à une temps de célébration de rentrée. Un moment de cohésion importante !

L'équipe éducative a de nombreux projets pour cette nouvelle année scolaire.

La classe de maternelle d'Eancé participera, cette année, au programme Cin'école, en partenariat avec le cinéma de Retiers, le Resteria.

Les deux classes de Chelun bénéficient d'un projet musique avec des professeurs du Hang'art de Retiers.

Les élèves du CP au CM2 vont découvrir les différents styles musicaux qui ont marqué les époques. Ils participeront également à un cycle pour savoir rouler à vélo (CP-CE1-CE2) et à un cycle kayak / course d'orientation (CM1-CM2) avec un éducateur de l'office des sports. L'école travaillera cette année à la découverte des biomes et les enfants pourront découvrir différents types d'environnements.

Enfin, tous les élèves de la GS au CM2 participent à un cycle de natation à la piscine de la Guerche.

Le dimanche 8 décembre, l'APEL participera au marché de Noël à Forges.

Une dizaine d'exposants étaient présents, ainsi que l'école. Les élèves du RPI se sont produits en concert dans l'église.

L'Organisme de Gestion, OGEC, présidé par Nadège Bréhier, continue son travail au service de l'école, des élèves et des familles. Des travaux d'amélioration de l'école de Chelun ont été menés cet été. L'Associations des Parents d'élèves, APEL, présidée par Jérémie DUPAS et Adrien DUFIL a prévu de nombreuses manifestations, moments festifs et ventes en soutien aux familles de l'école.

Pour participer et soutenir l'APEL, n'hésitez pas contacter l'association : [apel.rpilestroisclochers@gmail.com](mailto:apel.rpilestroisclochers@gmail.com).



L'école d'Eancé ouvrira ses portes le **vendredi 21 février 2025** de 17h30 à 19h30. Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles pour la rentrée 2025 pour les enfants nés en 2022 ou 2023. Pour tous renseignements concernant les écoles, vous pouvez visiter notre site internet <https://rpieancechelun.toutemonecole.fr/> ou contacter l'école au 02 99 47 98 16 (le lundi) ou par mail : [eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh](mailto:eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh)



Belle année scolaire à tous !

Marie Baux, Chef d'établissement

Pour tous renseignements concernant les écoles, vous pouvez visiter notre site internet <https://rpieancechelun.toutemonecole.fr/> me contacter au 02 99 47 98 16 (le lundi) ou par mail : [eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh](mailto:eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh)



## Fête du 15 juin

Le samedi 15 juin, avait lieu notre traditionnelle fête de village. Nous avons commencé cette journée avec le concours de palet en individuel, puis le défilé des élèves du RPI dans les rues d'Eancé pour arriver sur le terrain où nous avons pu nous restaurer avec l'aide des bénévoles qui nous ont préparé galettes / saucisses, frites et sandwiches.

L'après-midi a débuté avec la suite du concours de palet en équipe et le spectacle des élèves du RPI où ils ont pu nous faire découvrir les danses qu'ils avaient appris avec leurs enseignants.

Les enfants ont également profité des jeux organisés par les bénévoles de l'APEL.

Cette belle journée a été clôturée par notre soirée dansante où nous avons dégusté une bonne rougail et profiter de la piste de danse



## Fête du 15 juin – exposition

150 visiteurs ont apprécié cette exposition "Au-delà de l'objectif" proposée par Cécile (Regard sur ce qui est déjà une œuvre en soi, la nature), Philippe (Arrêt sur image qui défie le temps) et Roseline (Les visages empreints d'histoires et de cultures).

Merci à la municipalité, la com-com et la commune d'Essé pour le prêt des grilles.

Cordialement,

P Jolys.



Le vendredi 25 février 1977, l'association de l'Amicale Éancéenne voyait le jour en paraissant au Journal Officiel avec pour mission : "Maintenir les liens d'amitié entre ses membres et soutenir les différentes sociétés paroissiales d'Eancé."

Quarante-sept ans plus tard, cet engagement reste intact. Le nouveau bureau veille à préserver l'amitié entre ses membres, et une belle ambiance règne au sein de l'association. Cette année encore, le comité des fêtes a pu offrir la somme de 1519 euros à l'APEL.

En dépit d'une météo capricieuse le jour de la fête de village en juin, les participants étaient au rendez-vous, permettant de dégager un bénéfice raisonnable qui sera bien entendu réinvesti pour 2025.

Le programme de la fête comprenait une démonstration d'AGILITY, offerte par Educagil, le défilé et la fête des écoles du RPI, ainsi qu'une exposition photo, qui ont tous rencontré un vif succès.

Le 15 septembre, cette fois sous un ciel plus clément, une dizaine d'exposants ont pu présenter leurs productions locales dans de bonnes conditions.

Nous adressons nos sincères remerciements aux pompiers de Martigné-Ferchaud, qui ont exposé plusieurs de leurs véhicules, ravissant les enfants (et bon nombre d'adultes), tout en offrant des démonstrations des gestes de premiers secours, gageons que cela aura pu inspirer vocations.

Enfin, un repas de remerciement pour les bénévoles sera à nouveau organisé cette année, car sans eux, rien ne serait possible - il est bon de se le rappeler.

Nous vous donnons donc rendez-vous en juin prochain pour une nouvelle édition de la fête du village !



Le comité des fêtes



## Association communale de Chasse

La nouvelle saison de chasse a débuté le 15 septembre, notre société compte cette année 15 adhérents (3 actionnaires, 12 sociétaires).

Concernant les dégâts des grands gibiers sur notre département, sur la saison 2022-2023, 504 036€ ont été indemnisés pour une surface de 277,75 ha. Aucune indemnisation pour notre commune. Pour rappel, les indemnisations sont financées par les cotisations des chasseurs.

La fédération départementale des chasseurs d'Ille et Vilaine a fêté cette année ses 100 ans d'existence. 150 bénévoles ont œuvré pendant 4 jours pour préparer et accueillir plus de 3500 visiteurs sur le site de la fédération à Saint Symphorien.

Comme en ce début d'année, notre ACCA vous propose de nous retrouver autour d'un repas qui est fixé le samedi 01 mars 2025. Il y aura également des repas à emporter. Les billets seront proposés à la vente courant janvier.

Le Président, Daniel BAZIN



## Les baladins du Semnon

L'association de théâtre est toujours à l'arrêt. Malgré quelques contacts nous sommes trop peu d'acteurs pour pouvoir redémarrer les représentations. N'hésitez donc pas à vous faire connaître à la mairie ou au 06.43.88.07.16.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les membres des Baladins du Semnon

## Club des Sans Soucis

18 Adhérents se sont rendus à Retiers pour le repas du secteur de Roche aux Fées qui a réuni 350 personnes le 05 septembre.

Le concours de belote du 7 octobre fut une réussite grâce à la solidarité de tous les clubs. 62 équipes venant de 15 communes des environs se sont retrouvées dans une ambiance amicale.

Le repas de l'action sociale, le 26 octobre, a réuni 41 personnes avec la présence de M. le Maire.

Nous seront heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Au nom de tous, je vous adresse tous nos vœux, de joie, bonheur et santé pour l'année 2025 .

La Présidente, Marie-Thérèse GEFFRAY

### Prochaines manifestations :

- 16 janvier : galette des rois et cotisations à la Salle Socioculturelle.
- 03 février : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.
- 20 mars : pot au feu et assemblée générale à la salle socioculturelle.
- 31 mars : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie;
- 26 avril : repas du Club à l'Ecole des Saveurs;
- 25 octobre : repas action sociale;
- 10 novembre : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie;



## Union Nationale des Combattants

### Repas et bal des AFN

La journée festive du 12 octobre 2024 a été un véritable succès. Les invités venus de 32 communes différentes, ont apprécié l'ambiance de l'après-midi. Certains n'avaient jamais mis les pieds à Eancé, ce qui leur a permis de découvrir la commune. Cette manifestation sera reconduite en octobre 2025.

### Commémoration de l'Armistice, de la victoire et de la paix.

Le dimanche 10 novembre, la commune d'Eancé a commémoré l'armistice de 1918 et a rendu un hommage à tous les morts pour la France, civils et militaires, de tous les conflits contemporains. Lors de la liturgie de la parole à l'église Saint-Martin, l'association UNC a eu une attention particulière à la mémoire de trois combattants d'Afrique du Nord décédés au cours de l'année 2024 : André Maleuvre, 82 ans, Emile Colas 89 ans et son frère André Colas 87 ans.



A 11 h 15, une cinquantaine de participants s'est réunie autour du monument aux morts.

Après la levée des couleurs et les discours officiels, un poème a été lu par un couple de Britanniques résidant à Eancé.

Philippe Jolys a retracé la libération de notre secteur grâce à un article rédigé en août 1944 par l'abbé Rébillard, recteur d'Eancé.

Thérèse Monnet, conseillère municipale, a rappelé les noms des sept soldats d'Eancé morts pour la France en 1940 et 1941.

A cette funeste liste, s'ajoutent les noms d'une jeune maman de 24 ans et de son enfant de 9 mois, originaires d'Eancé, tuées lors du bombardement aérien du 29 mai 1943 à Rennes.

Elles reposent dans le cimetière d'Eancé. Honorées de la mention "Mort pour la France", leurs noms sont gravés sur le monument aux morts de la commune depuis 2013.

Après l'hymne national du Royaume-Uni, en l'honneur des Britanniques présents et *La Marseillaise*, la cérémonie a été clôturée par le chant *La complainte du partisan* en hommage à la Résistance en cette année du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération.

Une gerbe de fleurs a été déposée au mémorial de la grotte Notre-Dame de Lourdes.

Les participants se sont retrouvés à la salle Pierre-et-Marie-Curie pour le vin d'honneur offert par la municipalité. A 13 heures, l'association s'est retrouvée au restaurant L'Ecole des saveurs pour le banquet annuel.

Le 8 décembre, à Moulins, l'UNC a participé à la cérémonie cantonale d'hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

L'UNC d'Eancé adresse à toutes et à tous des vœux de santé et de paix pour l'année 2025.



Le Président  
Daniel Jolys

## Association de Préservation du Patrimoine d'Eancé

Lorsque nous avons nettoyé la tribune de l'église en février-mars, nous avons ressorti d'un placard de nombreuses petites bannières.

Elles ont été nettoyées puis repassées et méritent d'être exposées un jour.

Le 8 juin, place à la détente bien méritée : nous sommes allés voir la chapelle de la Grossière, magnifiquement restaurée, à la Rouaudière. Matinée suivie d'un repas à l'Ecole des Saveurs, une façon de marquer les 10 ans de l'association.

Après le nettoyage habituel de la grotte en juillet, les travaux ont repris à la chapelle Sainte-Anne mais seulement en octobre.

Après la remise en pierres apparentes d'une partie de l'intérieur et la réparation des jambages de la porte d'entrée, il reste à nettoyer l'intérieur et le mobilier, lequel sera remis en bonne place.

Les bénévoles remercient les deux personnes qui ont fourni gratuitement l'électricité pour cette bonne cause. Normalement, tout sera prêt pour que cette chapelle soit visitable en même temps que le circuit des crèches de Noël qui aura lieu, en ce qui concerne l'église d'Eancé, du samedi 21 décembre au samedi 5 janvier, de 10h à 17h.

Le Président, Philippe Jolys



## Ecole des Saveurs

Matchs de foot, fête de la musique et paella, jeux olympiques... Les occasions de partager de bons moments en famille ou entre amis se sont succédées cette année.

Après les premiers frimas de l'hiver, l'Ecole des Saveurs fermera ses portes du 23 décembre au 5 janvier et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

## Fab Lab

### Ouverture du dispositif FabLab Éphémère à Roche aux Fées Communauté.

Roche aux Fées Communauté lance en cette fin d'année 2024 un dispositif inédit de **FabLab Éphémère et itinérant** sur son territoire, en complément des deux FabLabs fixes :

« La Fabrique Janzé » et « La Fabrique Retiers ».

Le réseau de **FabLab communautaire « La Fabrique »** propose des espaces ouverts à tous, équipés d'outils numériques (imprimantes 3D, découpeuses laser, etc.), permettant de créer et prototyper des objets. Il repose sur une philosophie d'apprentissage et de partage, avec pour mission de démocratiser les technologies de fabrication numérique.

Il s'agit d'une évolution majeure pour le réseau. Le premier FabLab fixe "La Fabrique Amanlis", initié en 2016 se transforme en **FabLab éphémère et itinérant** dont l'objectif est double :

Tout d'abord, poursuivre la volonté de la Communauté de Communes de démocratiser l'accès aux technologies numériques et de favoriser l'innovation locale, tout en stimulant la curiosité et la créativité des habitants.

Ensuite, l'intérêt d'un dispositif éphémère et itinérant réside dans sa capacité à toucher un public plus large, en allant à la rencontre des personnes qui n'ont pas encore eu l'opportunité de découvrir un FabLab près de chez eux en particulier sur le sud du territoire de Roche aux Fées Communauté.

Le **FabLab Éphémère** débutera sa tournée avec une première session d'ateliers dans la commune de **Martigné-Ferchaud**, qui se tiendront les samedis matin de décembre 2024 à avril 2025. Les premières séances sont prévues pour les **14 et 21 décembre** de 9h à 12h. L'accès à ces sessions est **gratuit et sans réservation**, dans la limite de la capacité d'accueil du local et sous l'accompagnement du **FabManager**.



## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Nom association	Nom président	Adresse	Téléphone
Comité des Fêtes	M. BALANGER		06.09.82.47.36
	M. BRARD		06.50.91.91.87
Club des Sans Soucis	Mme GEFFRAY	1 La Bertrie	02.99.47.94.30
Association Sportive et Culturelle Eancéenne—ping-pong	M. SOULAS F	La Cour	06.16.20.27.27
Union Nationale des Combattants d'Eancé	M. JOLYS D	16 rue de Bellevue	02.99.47.87.62
Association Communale de Chasse Agrée	M. BAZIN	La Guérivais	07.88.81.27.38
Association pour la Préservation du Patrimoine d'Eancé	M. JOLYS Ph	30 La Métairie Neuve	02.99.47.93.45
OGEC—Ecole privée Sainte Anne	Mme BREHIER	27 rue Courbe à Martigné-Ferchaud	06.79.59.19.95

## ANNUAIRE DES ENTREPRISES ET COMMERCANTS

Nom de l'entreprise	Nom du gérant	Adresse	Téléphone
Chambres d'hôtes	M. et Mme STANTON	14 La Morinai	02.23.31.80.58
Gîte de la Gandonnais	M. et Mme DAYER	7 La Gandonnais	06.31.39.79.20
Ecogite « La Rivière »	M. SILVESTON	9 La Rivière	06.27.45.66.33
Gîte de la Campagne d'Alice	M. et Mme DUCLOS	38 Le Plain Bois	06.75.08.57.74
Chambre tranquille en campagne	M. DAIROU	16 La Sagourais	06.79.51.80.90
Les Co du Bâti -maître d'oeuvre	M. BONDU	7 le Pré Chevalier	02.99.47.98.71
			06.59.76.27.89
Biodiversité Positive	Mme PRIMAULT	2 le Gravier	07.86.54.51.34
Assistants maternelles	Mme BELLION	3 Le Clos du Bosquet	02.99.47.98.71
	Mme CLOLUS	5 La Gandonnais	06.26.46.89.24
Entreprise de travaux agricoles	M. MESLE	1 La Gandonnais	0.99.47.91.57
Photographe	MAGALI.B	4 le Bois d'Erré	06.45.39.01.82
Création, conception espaces verts	M. MALOEUVRE	22 La Thioulais	06.2381.17.47
Négociateur automobile	M. Le BRIGANT	16 La Voitonnais	06.08.41.29.75
L'Ecole des Saveurs	M. TANNEUR	1 Contour René Gisteau	06.81.89.50.14
La Ferme Cornuaille	M. Cornuaille	12 la haute Poissonnière	06.07.03.17.89
La Fraisadom	M. BUFFET	11 La Hervaudière	06.30.85.09.67
La Mémère	M. SINGEOT	9 Les Masses	06.16.39.02.08
O'Toutou Chic	Mme ROULLAUD	3 Le Chatelier	07.88.10.58.36
CUMA Les Amis du Progrès	M. DELONGLÉ	La Roualle (Forges la Forêt)	06.81.83.69.92
Informatique	M. QUERE	7 La Base Roussière	06.87.87.31.95
Fromagerie de Mr Henri	M. GEORGET	3 La Haie Jolive	06.72.89.46.40
Harmonie Environnement	M. TIERCELET	2 Le Clos du Bosquet	06.52.10.59.79

## SIRS Chelun-Eancé-Forges-la-Forêt

Le syndicat poursuit son service de ramassage pour les élèves du RPI ainsi qu'une partie des sorties scolaires.

Pour les familles arrivant en cours d'année n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie d'Eancé pour bénéficier de ce service.

L'ensemble des membres du syndicat et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le président, Cédric VALAIS

## Bois de Chauffage

La commune dispose de bois le long des sentiers pédestre qui peuvent être utilisé pour du chauffage.

Nous le proposons aux habitants qui pourraient en avoir besoin pour leur consommation personnelle. Chacun devra abattre, débiter le bois et laisser le lieu propre.

Si cela vous intéresse merci de vous faire connaître en mairie.

## Argent de poche

Ce dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 18 ans, de la commune durant l'été. Cela leur permet de se confronter au monde du travail avec une petite rémunération. Durant une matinée par semaine, sous la responsabilité d'un agent ou d'un élu, différentes tâches sont réalisées par exemple : arrosage, nettoyage des massifs, entretien des jeux, peinture ...

Cette année, nous avons reçu Yaël DELAGE.

Au nom de la commune, un grand merci à lui pour sa participation et son dévouement.

Appel est donc fait pour l'été 2025, merci de vous adresser à la mairie pour toute information.

## Cimetière

La commission a pu constater que de nombreuses tombes ne sont plus entretenues : plus de famille ou oubli. Une procédure va être mise en place pour pouvoir procéder à la reprise de celles-ci (durée 3 ans).

Si vous pensez être concernés par cette démarche, nous vous demandons de prendre des renseignements soit en mairie, soit sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière.

D'autre part, plusieurs stèles seraient à refixer pour ne pas provoquer un accident lors d'une chute. Nous allons voir si nous avons les coordonnées pour avertir les familles afin qu'elles fassent le nécessaire.

Sans réponse, nous serons amenés à les coucher, ce qui n'est pas très esthétique.

## Roche aux Fées Communauté

Grâce à ses 4 outils d'insertion, l'association « Le Relais pour l'Emploi » permet à chacun de construire progressivement son parcours d'accès à l'emploi durable.

### Contribuez à l'emploi local avec **Le Relais**

#### **Vous êtes à la recherche d'un emploi...**

Pour faciliter votre insertion sociale et professionnelle, nous vous proposons :

Des missions de travail, un suivi et un accompagnement personnel et professionnel vers un accès à l'emploi.



#### **Vous avez des besoins ponctuels ou réguliers en personnel...**

Grâce à notre vivier de 130 salarié(e)s aux compétences diversifiées, nous répondons très rapidement à l'identification de vos besoins jusqu'à la prise de poste.

Vous êtes déchargé(e) de toutes formalités administratives et nous restons l'employeur du salarié(e) mis à disposition.

### Consommez Bio avec **Le Pays fait son jardin**

Des possibilités de consommer des légumes bio, locaux et solidaires avec des paniers livrés près de chez vous chaque semaine. (11€ le panier) Produits par des salariés en reconstruction professionnelle.



### Les premières heures en chantier

Un dispositif accessible aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Il permet un retour progressif vers le travail par le biais de contrat à temps très partiel.

### Problème de mobilité, pensez **Le Parc Mob**

32 scooters sont disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi sur le Pays de Vitré.



Le Relais pour l'Emploi  
Droit au Travail, tous ensemble

### LE RELAIS POUR L'EMPLOI

6 rue Louis Pasteur  
35240 RETIERS

☎ 02 99 43 60 66

accueil.retiers@lerelaispourlemploi.fr

<https://www.facebook.com/lerelaispourlemploi.fr>

## Relais Petite Enfance

En période scolaire, le Relais Petite Enfance de Roche aux Fées Communauté propose des ateliers d'éveil sur plusieurs communes en direction des enfants âgés de moins de 3 ans non scolarisés accompagnés d'un adulte référent (assistant.e maternel.le ou professionnel.le de la garde à domicile).

Différents pôles d'activités sont mis en place pour susciter l'intérêt du jeune enfant : un espace motricité pour tester son équilibre, transvasement, jeux d'imitation, espace lecture peuvent être mis en place. Un espace bébé est toujours installé pour laisser les bébés découvrir, à leur rythme et au sol, des objets sensoriels (miroirs, plumes, bouteilles sensorielles, œufs sonores...)

L'animatrice du Relais Petite Enfance vous accueille sur inscription préalable de 9h à 11h30. Pour respecter le rythme de l'enfant, les arrivées et départs sont totalement libres. Pour plus d'informations, contactez le Relais Petite Enfance au 02 99 43 44 16.

### Une Mission d'information autour de la petite enfance :

Le Relais Petite Enfance informe et oriente les parents sur l'ensemble des modes d'accueils individuel (assistante maternelle, garde à domicile) ou collectif (multi-accueil, micro-crèche) du territoire. Il délivre également une information de premier niveau sur le rôle employeur/salariée entre un parent et une professionnelle de l'accueil individuel : contrat de travail, déclaration Pajemploi, aides de la CAF.

Le Relais Petite Enfance accompagne les assistantes maternelles et gardes à domicile concernant l'exercice de leur métier, la formation continue et la promotion du métier.

### **Candidates potentielles au métier d'assistante maternelle :**

Si vous souhaitez devenir assistante maternelle, le Relais Petite Enfance vous renseigne sur les conditions d'accès au métier ainsi que sur les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Pour plus d'informations, merci de contacter le Relais Petite Enfance au 02.99.43.44.16 ou [relaispetiteenfance@rafcom.bzh](mailto:relaispetiteenfance@rafcom.bzh) lors des permanences qui ont lieu à :

- Martigné-Ferchaud : le mardi de 14h00 à 17h00 uniquement sur RDV.
- Retiers : le mardi de 16h00 à 19h00 et le vendredi de 14h00 à 17h30.
- Janzé : le mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

## CLIC de la Roche aux Fées

La pratique régulière d'une activité physique est reconnue comme déterminant de santé, à tous les âges de la vie. Les autorités de santé publique recommandent de pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique, par jour.

L'activité physique joue un rôle crucial dans le processus du bien vieillir. Il est important de pouvoir l'adapter à ses besoins et ses capacités. Elle permet de se maintenir en bonne santé physique, de prévenir certaines maladies liées à l'âge et d'améliorer sa qualité de vie.

En effet, la pratique régulière d'une activité physique adaptée contribue à renforcer les muscles, à améliorer l'équilibre et la coordination, à maintenir la densité osseuse et à prévenir les chutes. De plus, elle peut également avoir des bienfaits sur la santé mentale en aidants à réduire le stress, l'anxiété et la dépression tout en boostant l'estime de soi et la confiance.

La commune de Bréal sous Vitré en partenariat avec l'association Siel Bleu et le CLIC des Portes de Bretagne vous propose un cycle d'ateliers « activité physique adaptée ».

Venez assistez à la **réunion d'information, jeudi 5 décembre, à 14h00, à la salle de la mairie, 5 rue de la mairie, à Bréal sous Vitré** qui vous permettra de découvrir le contenu des ateliers et le calendrier des séances.

A l'issue de cette rencontre vous pourrez si vous le souhaitez-vous inscrire aux ateliers gratuits.

### **Renseignement et inscription :**

CLIC des Portes de Bretagne : 02.99.74.33.01 ou [clic.desportesdebretagne@vitrecommunaute.org](mailto:clic.desportesdebretagne@vitrecommunaute.org)

Pour toutes vos questions, ayez le DÉ - CLIC !

## ADMR Martigné-Retiers



Service prestataire d'aide à domicile, l'association **ADMR MARTIGNÉ - RETIERS** vous accompagne au quotidien 7 jours sur 7, sur différentes missions et auprès de tout public :

### **Enfance et Parentalité :**

- Interventions dans le cadre des aides financières CAF, dans les moments de vie qui déstabilisent votre famille : grossesse, naissance, maladie, accident de la vie....
- Garde d'enfant à domicile.
- Micro crèche 12 places « les Coccinelles » à Marcillé Robert.

**Service et Soins aux Séniors et Accompagnement du Handicap :** Notre objectif : préserver votre autonomie et vous permettre de rester chez vous dans le respect de vos souhaits de vie.

- Accompagnement dans les gestes quotidiens : aide au lever / coucher, aide à la toilette, aide aux repas
- Accompagnement à l'entretien du logement, du linge, des courses, des démarches administratives, à la vie sociale.
- Accompagnement des aidants familiaux par du temps de répit et des temps d'informations par nos services.

**Entretien de la maison :** actifs ou non, nos prestations vous permettent de vous dégager du temps pour d'autres activités.

**Service de Soins Infirmiers à Domicile ou dans nos locaux :** sur prescription médicales, les aides soignantes et les Infirmières des Centre de Soins ADMR de Retiers et Martigné, peuvent vous accompagner sur les missions d'aide à la toilettes, préparation des médicaments, prise de sang, actes infirmiers divers. Services proposés par *l'ADMR Les Dolmens de Janzé*

Nos collaboratrices vous accueillent du **lundi au vendredi de 9h à 12h et sur RDV l'après-midi**

1 place Herdorf - 35240 RETIERS - Tel 02.99.43.45.33 - mail : [martigne-retiers.asso@admr35.org](mailto:martigne-retiers.asso@admr35.org)  
Renseignements sur les aides financières selon votre situation.

Communes d'intervention : ARBRISSEL, CHELUN, COESMES, EANCE, ESSE, FORGES LA FORET, LE THEIL DE BRETAGNE, MARCILLE ROBERT, MARTIGNÉ FERCHAUD, RETIERS, STE COLOMBE, THOURIE.

Nous recrutons régulièrement des Aides à Domicile, notamment pour les remplacements pendant les congés scolaires. Cette expérience vous tente ? vous avez votre permis de conduire ? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature !

## Le SKWATT



Le Skwatt est un espace pour tous les jeunes à partir de la 6<sup>ème</sup>, situé rue Corbin, à côté de la mairie de Martigné-Ferchaud.

L'équipe d'animation est composée de Florent, directeur, et de Tarek, animateur, qui sont là pour accueillir les jeunes et leur proposer des activités.

Accueil : Sur place, il y a des jeux, du matériel de bricolage, un baby-foot, une borne d'arcade, un espace détente, et une cuisine.

Rencontres : C'est l'endroit idéal pour retrouver ses amis, rencontrer de nouvelles personnes et partager un moment en écoutant de la musique ou en jouant.

Activités : À chaque ouverture des activités variées sont proposées.

Projets : Les animateurs sont sur place pour aider les jeunes à réaliser leurs projets, les informer et les impliquer dans la vie locale.

Partenariat :

Le Skwatt intervient régulièrement sur le temps du midi au **collège St Joseph** de Martigné.

À chaque période scolaire, le Skwatt programme une séance ciné-jeune avec le **Resteria** (cinéma associatif de Retiers).

Le **PIJ** (Point Information Jeunesse) est un lieu pour s'informer sur les dispositifs jeunesse existant sur le territoire (bourses jeunes, argent de poche, voyages à l'étranger...), participer à des projets jeunesse et se renseigner sur des sujets de prévention.



Chantiers jeune : De petits travaux sont mis en place pendant les vacances scolaires avec les agents de la commune, pour financer les activités payantes du Skwatt.

HORAIREs d'ouverture :

Mercredis et samedis de 14h à 18h

Vendredis soirs de 18h à 22h

Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

Pour nous contacter :

Téléphone portable : 06.31.18.34.62

Mail : [skwatt@martigneferchaud.bzh](mailto:skwatt@martigneferchaud.bzh)



Pour nous suivre, c'est sur Facebook et Instagram :

Jeunes Skwatt.

L'adhésion au Skwatt est de **20€** pour l'année civile.

## Message de notre députée



Madame Monsieur,

Cette année aura été marquée par une magnifique parenthèse olympique, durant laquelle la France a accueilli et émerveillé le monde, avec des Jeux qualifiés de « Meilleurs de l'histoire » par nombre d'observateurs étrangers.

Je vois en cette réussite l'opportunité d'une prise de conscience collective dans notre faculté à rêver et à faire grand, ensemble ! Je veux également saluer nos athlètes Olympiques et Paralympiques qui auront formidablement accompagné cette réussite, en finissant respectivement dans le top 5 et top 8 aux classements des médailles. Bravo à celles et à ceux qui, de l'organisation aux podiums, auront contribué à ce succès qui fait notre fierté et en particulier tous les volontaires et ceux qui ont assuré notre sécurité.

L'année 2024 aura également vu un contexte politique mouvementé. À la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, j'ai eu la très grande satisfaction d'être réélue comme députée de notre circonscription pour un 3ème mandat.

Dans un hémicycle composé de trois blocs, sans qu'aucun d'entre eux ne soit majoritaire dans les faits, il nous faut composer et construire. Je pense depuis toujours que c'est la recherche de compromis qui nous rassemble et qui peut apporter des solutions concrètes, toujours dans le respect des principes républicains. Je serai exigeante sur le respect de nos valeurs. Je constate dans chacun de mes déplacements que les Français ont besoin d'apaisement et demandent de la concorde.

Parmi les victoires enregistrées en 2024 sur notre circonscription, je veux citer la reprise de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche menacé de fermeture, par l'association SIPIA (qui gère déjà l'EHPAD de Gennes-sur-Seiche) et la création de 2 nouvelles brigades de gendarmerie à Louvigné-de-Bais (fixe) dès 2025 et à Val-d'Izé (mobile) en 2027 sur le territoire d'intervention le plus grand du département.

Le contexte budgétaire délicat nous oblige à être réalistes et responsables vis à vis des générations futures. Nous étions parvenus à réduire le déficit à moins de 3% du PIB (Produit Intérieur Brut) avant la Covid : preuve que c'est possible. Je suis fière d'avoir été des majorités qui ont protégé particuliers et entreprises durant les crises. Il nous faut poursuivre les réformes structurelles, évaluer ce qui est mis en place et s'assurer de l'efficacité de nos politiques publiques.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour l'année 2025. Une année que je veux voir comme celle d'un retour à une certaine stabilité qui permettra au pays d'avancer. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre mon engagement, dans la recherche de cohésion et la construction de compromis. Pour vous et avec vous.

Votre députée Christine LE NABOUR

Députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine

## Message de nos conseillers départementaux

Mobilisés pour le canton de La Guerche-de-Bretagne : un engagement au service des 31 communes et des habitants

Marie-Christine Morice et Christian Sorieux, conseillers départementaux du canton de La Guerche-de-Bretagne, œuvrent activement pour les 31 communes qu'ils représentent. Leur engagement se traduit par leur implication dans les conseils d'administration des collèges et des EHPAD, mais également par leur participation aux événements clés tels que les manifestations sportives et culturelles, ainsi que les cérémonies de la Sainte-Barbe, où ils soulignent l'importance du recrutement pour maintenir les effectifs de sapeurs-pompiers afin de sauver des vies, protéger l'environnement et lutter contre les incendies.

Chaque année, deux rendez-vous majeurs rythment leur action de proximité : à Étrelles (la veille du 8 mai) et Chelun (la veille du 11 novembre). Ils réunissent les 31 maires du canton, les parlementaires, le sous-préfet et les représentants de la gendarmerie. Ces rencontres permettent de dresser un bilan des nombreuses compétences du département : entretien et sécurité des routes, gestion des collèges, soutien aux personnes âgées et aux EHPAD, accueil des personnes en situation de handicap, protection de l'enfance, insertion professionnelle, modernisation des casernes de pompiers et préservation des espaces naturels sensibles.

Ces réunions sont aussi l'occasion de rappeler les soutiens financiers proposés par le département : rénovations de bâtiments communaux et sociaux, modernisation des collèges, travaux sur les établissements sanitaires en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, financement d'équipements sportifs et soutien aux associations locales. Ces aides, prévues dans les budgets 2024, constituent des leviers essentiels pour les projets des communes.

Lors de ces moments d'échange, les conseillers départementaux partagent les avancées des projets en cours, les décisions prises dans les commissions et les séances plénières. Ils écoutent attentivement les besoins exprimés par les maires, tout en bénéficiant des contributions des parlementaires et des autorités locales, qui apportent des éclairages précieux sur les enjeux nationaux et régionaux.

La dernière rencontre, tenue à Chelun le 8 novembre dernier, a marqué un moment important avec la présence de la ministre déléguée à la Ruralité, à l'Artisanat et aux Commerces. Les discussions ont porté sur des sujets majeurs : la crise du logement, la baisse des dotations publiques et surtout la situation critique des EHPAD en Ille-et-Vilaine. Le groupe politique de l'Union du Centre et de la Droite, auquel appartiennent les deux élus, a initié la création d'une mission d'information et d'évaluation sur la situation des EHPAD en Ille-et-Vilaine : situation financière et enjeux démographiques pour répondre aux défis du grand âge.

Face à ces défis, Marie-Christine Morice et Christian Sorieux restent mobilisés : leur priorité est d'accompagner les projets structurants des communes et de veiller à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, même si les financements devront être ajustés par rapport aux années précédentes dans un contexte budgétaire particulier.

Marie-Christine Morice et Christian Sorieux vous souhaitent une belle année 2025 et vous assurent de leur détermination pour bâtir un avenir à la hauteur des défis du territoire.

**Demande de rendez-vous par mail : [ucd35@ille-et-vilaine.fr](mailto:ucd35@ille-et-vilaine.fr)**



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### **Les changements de la collecte des déchets pour 2025**

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de réduire la quantité de déchets produite par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, un nouveau marché de collecte, remporté par Suez lors d'un appel d'offres, va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

Le **calendrier de collecte va changer pour toutes les communes du territoire**. Autrement dit, chaque foyer **collecté en porte-à-porte** changera de jour de collecte ! Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers seront disponibles dès la fin d'année 2024 sur le site du SMICTOM ([www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)) et en mairie.

L'impact carbone de la collecte va diminuer, en majeure partie grâce au remplacement des véhicules, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet.

Le déploiement des bornes de collecte va être poursuivi dans les zones agglomérées.

Ces nouveautés ont pour objectif de proposer un service de collecte qui soit adapté à l'usage de l'habitant, tout en gardant une maîtrise des coûts qui soit acceptables.

#### **Déchèterie : Quel avenir pour les bennes « Enfouissement » ?**

Lors de votre dernier passage en déchèterie, vous avez peut-être remarqué une nouvelle benne : la filière « Enfouissement ». Tous les déchets qui y sont déposés sont enfouis, faute de solutions de valorisation. La raison de ce changement ? L'Unité de Valorisation Énergétique (CVED situé à Vitré), qui accueillait jusque-là les bennes « Incinérables », arrive en fin de vie après plus de trente ans de service. En effet, l'outil n'étant plus en mesure d'accueillir ces déchets, il privilégie la valorisation des ordures ménagères du territoire.

Mais alors, quelle solution pour les déchets déposés dans cette benne ? Ces déchets ne seront pas enfouis éternellement ! En effet, le CVED va être renouvelé d'ici 2028 pour accueillir un plus grand volume de déchets, permettant de supprimer l'enfouissement des déchets pour tout le territoire.

De plus, le SMICTOM travaille avec le syndicat de traitement S3T'ec pour déployer de nouvelles filières de valorisation dans les déchèteries du territoire. Par exemple, la filière « Plastiques rigides », mise en place en 2023 dans les Valoparcs du territoire, a permis de sortir de la benne Enfouissement plus de 59 tonnes de déchets recyclables ! De nouvelles solutions vont donc être proposées par le syndicat pour continuer à réduire le volume de cette benne, grâce à de nouvelles filières de valorisation.

#### **Composteur collectif:**

Une présentation du fonctionnement du composteur collectif sera faite par le SMICTOM, le mercredi 15 janvier de 17h à 18h. Venez nombreux!



## ACTUALITÉS

### Traitement : Une concertation pour le renouvellement de l'outil

En vue du projet de renouvellement du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets (CVED situé à Vitré), une concertation publique est en menée par le syndicat de traitement S3T'ec et Paprec Énergies, du 25 septembre au 31 octobre 23024. L'objectif de cette concertation est de présenter au grand public et acteurs du territoire le projet de renouvellement de l'outil, et permettre aux habitants de s'informer et s'exprimer sur le projet. Vous souhaitez participer ? Participez aux réunions publiques :

Le Lundi 14 Octobre 2024, à 19h (28, rue Pierre et Marie Curie à Vitré), pour une réunion thématique sur le thème de « L'énergie en Pays de Vitré ».

Le Mardi 29 Octobre 2024, à 19h (28, rue Pierre et Marie Curie à Vitré), pour une réunion publique de synthèse.

Inscrivez-vous directement sur le site de la concertation : [www.concertation-projetUV2R.bzh](http://www.concertation-projetUV2R.bzh)

### Le SMICTOM soutient les associations pour la réduction des déchets

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri...

Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

### Scolaires : Visites du centre de tri des emballages

Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : <https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/> .

## Aides à l'habitat

Vous avez des questions en matière d'habitat ? Sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre pour vos travaux ? N'hésitez pas à vous rendre directement sur [www.habitat-rocheauxfees.fr](http://www.habitat-rocheauxfees.fr) !

Plusieurs types d'aides existent :

- ⇒ **Accession à la propriété dans le neuf**
- ⇒ **Accession à la propriété dans le parc ancien**
- ⇒ **Aide aux travaux de rénovation (énergie, adaptation et rénovation de façades)**
- ⇒ **Conseils aux particuliers**

Par ailleurs, le **service habitat** est là pour vous **conseiller gratuitement** lors de ses permanences les vendredis de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous) :

- les 1er et 3ème vendredis du mois, dans les locaux de Roche aux Fées Communauté, 16 rue Louis Pasteur à Retiers ;
- le 2ème vendredi du mois, aux Halles, place des Halles à Janzé,
- le 4ème vendredi du mois, à la Maison des Permanences, 7 rue Corbin à Martigné-Ferchaud.

## Informations diverses



### Recensement citoyen

Pour le recensement, le jeune doit faire la démarche lui-même dans les 3 mois suivant son 16e anniversaire. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie de son lieu d'habitation avec les documents suivants :

- \* Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- \* Livret de famille

Le recensement peut également se faire en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> en créant un compte personnel .

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



### Nouveaux habitants

Vous venez d'aménager sur la commune ? Faites vous connaître en mairie ! Ainsi, il vous sera indiqué les premières démarches à effectuer. Puis afin de faciliter votre arrivée, Monsieur le Maire vous remettra un livret d'accueil.

## Gros plan sur les activités de nos employés

Dylann ROUSSEL, 21 ans, résidant à Retiers, est en poste depuis début janvier 2024 à Eancé, en remplacement d'Adrien MAZURAIIS qui a demandé et obtenu une mise en disponibilité.

Dylann a fait un CAP de paysagiste en 2 ans au cours Saint Exupéry à Rennes avec apprentissage à Retiers, puis il a été embauché par la commune de Retiers pour un dépannage de 6 mois dans une équipe de 5 agents où il s'est initié à la taille, au désherbage, à l'abattage, au broyage, à la plantation... Il a ensuite travaillé à Noyal sur Brutz dans l'entreprise Agrial pour une période de 3 mois, à la saison des moissons, puis pour une période de 7 mois...

Il a alors connaissance de l'annonce de la mairie d'Eancé proposant un poste d'agent technique en CDD. Il s'est présenté et a été recruté par la commission des Ressources Humaines. Durant 3 jours, son prédécesseur, Adrien, l'a escorté pour lui montrer l'essentiel du travail. Depuis nous le voyons circuler et travailler sur le territoire communal. Ses premières impressions sont bonnes. Il apprécie l'ambiance qui règne à Eancé, la variété du travail et les responsabilités qui lui incombent.

Depuis début novembre, Alexis JOLY, dont l'expérience est longue, est devenu son tuteur, pour une période limitée, afin d'améliorer l'organisation de son travail, de lui donner des conseils techniques et établir son bilan hebdomadaire. Dylann s'est montré satisfait de ce « coaching ». Son désir est de rester à Eancé et il est prêt à suivre des stages de perfectionnement.

Dans l'intervalle, grâce aussi au travail de la commission Fleurissement, la commune a obtenu la 2ème fleur des Villes et Villages Fleuris. Gisèle GESLIN , accompagnée de Dylann ROUSSEL, sont allés à la Préfecture de Région à Rennes où le diplôme leur a été remis accompagné des fleurs à apposer sur les panneaux d'agglomération. FÉLICITATION!!



## Informations diverses



### Elections

Afin de pouvoir voter, pensez à vous inscrire sur la liste électorale avant le 4 mars 2025 ! Rendez-vous en mairie accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité ou en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

### Faites vos demandes de procuration en ligne !

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration.

Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

A compter du 1er janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

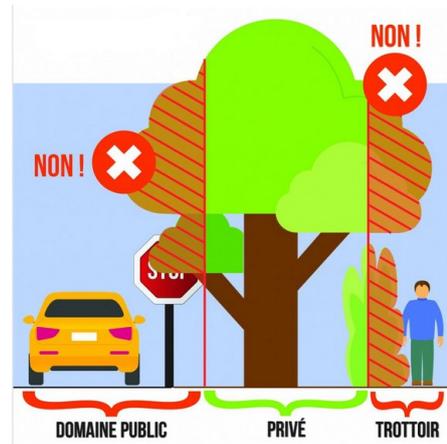


### Elagage des haies le long des routes

Afin d'assurer un bon fonctionnement des réseaux téléphoniques et internet aériens, pensez à élaguer les arbres dans lesquels se situent les câbles.

Cela permettra également de faciliter la circulation des véhicules et d'améliorer leur visibilité.

Nous vous rappelons que l'élagage doit se faire aussi bien du côté de votre propriété que du côté de la voie



### Marché des producteurs

Un nouveau rendez-vous a vu le jour cette année à Eancé.

En effet, le marché des producteurs locaux s'est installé durablement un jeudi par mois à l'Ecole des Saveurs.

Les clients, en quête de produits locaux et de qualité, ont pu trouver leur bonheur et également se restaurer auprès de Sébastien et d'Aurélie.

Les producteurs ont pu ainsi profiter de cette proximité avec les clients pour mettre en avant leur savoir-faire et tester les nouveautés, en bénéficiant d'un retour direct de la qualité de leurs produits par les habitués.

Au menu des découvertes :

- Fromages de la Fromagerie de Monsieur Henri (La Rouaudière)
- Viandes et volailles de la Ferme Cornuaille (Eancé)
- Fraises, miel et autres fruits de la Fraisadom (Eancé)
- Glaces du Semnon (Eancé)
- Fruits et légumes des Jardins potagers d'Alfred (Villepôt)
- Bières de la Brasserie Perraut (Martigné)
- Douceurs sucrées de Biscuits et chocolats (Soulvache)
- Plants pour le jardin de Somau's Pépinière (Fercé)

Vous pourrez retrouver le marché dès l'année prochaine !

## Manifestations à venir

**21 décembre 2024 au 05 janvier 2025** : portes ouvertes à la chapelle Sainte Anne et circuit des crèches de Noël.

**10 janvier 2025** : vœux du maire à la salle Pierre et Marie Curie à 20h.

**16 janvier 2025** : galette des rois du Club des Sans Soucis.

**03 février 2025** : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.

**07 février 2025** : opération « pizza » à l'école Sainte-Anne à 16h45.

**12 février 2025** : animation gratuite au point lecture pour les 3-6 ans.

**01 mars 2025** : repas de l'ACCA à la salle Pierre et Marie Curie.

**20 mars 2025** : pot-au-feu du Club à la salle socioculturelle.

**29 mars 2025** : soirée des écoles à Villepôt.

**31 mars 2025** : concours de belote inter-clubs à la salle Pierre et Marie Curie.

**04 avril 2025** : opération « pizza » à l'école Sainte-Anne à 16h45.

**26 avril 2025** : repas Club des Sans-Soucis à l'Ecole des Saveurs.

**23 mai 2025** : opération « pizza » à l'école Sainte-Anne à 16h45.

**24 mai 2025** : journée citoyenne.

**06 juin 2025** : vendredi de l'été au foyer à 20h.

**13 juin 2025** : fête de fin d'année scolaire, toute la journée au terrain de foot d'Eancé.

**06 juillet 2025** : vendredi de l'été au foyer à 20h.

**01 août 2025** : vendredi de l'été au foyer à 20h.

**05 septembre 2025** : vendredi de l'été au foyer à 20h.

**13 septembre 2025** : fête des classes 5 à la salle Pierre et Marie Curie.

**20 septembre 2025** : journée détente.

**11 octobre 2025** : repas dansant des AFN à la salle Pierre et Marie Curie.

**25 octobre 2025** : repas de l'action sociale à l'Ecole des Saveurs.

**9 novembre 2025** : commémoration de l'Armistice et hommage aux morts pour la France.

**10 novembre 2025** : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie

